

Merci aux secrétariats de mettre à disposition cette brochure pour consultation sur place afin que tous nos collègues puissent en bénéficier.



Chers Collègues,

Mer ou montagne ? France ou étranger ? Location, séjour, circuit ou escapade ?

Laissez-vous tenter !!!

Soyez curieux, partez à la découverte d'un pays encore peu connu : **l'Arménie**,
N'attendez plus, échappez vous vers une ville européenne : **Sofia, Florence**,
Bien sûr, n'oubliez pas nos belles destinations françaises : **Ayen, Soulac sur Mer, Valras...**

Voici quelques exemples parmi les 22 destinations que nous vous proposons.
Alors, n'hésitez pas !

Nous vous invitons **dès parution de la brochure** à nous adresser votre préinscription
pour **une réponse (accord ou refus) au plus tard le vendredi 1^{er} avril 2011.**

Isabelle Auriche
Activité Vacances

CALCUL DE LA SUBVENTION

Pour des raisons d'équité, le Bureau des Elus du CE a choisi le **QUOTIENT FAMILIAL** comme critère de calcul.

$$\text{QUOTIENT FAMILIAL} = \frac{\text{REVENU BRUT GLOBAL 2009} - \text{PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANT}^{(1)}}{\text{NOMBRE DE PARTS}}$$

(1) Pension alimentaire : versée pour enfant uniquement et à hauteur de 72 % de la pension retenue sur votre avis d'imposition 2010.

De surcroît, un abattement est appliqué aux agents ayant un faible nombre de parts, entre autre : les célibataires, les familles de petite composition...

ABATTEMENT APPLICABLE AU QUOTIENT FAMILIAL JUSQU'À 2 PARTS

Nombre de parts	1 part	1,5 parts	2 parts
Taux d'abattement	25 %	15 %	5 %

TAUX DE SUBVENTION APPLICABLE APRES ABATTEMENT (LE CAS ECHEANT)

	T1	T2	T3	T4	T5
Tranche de quotient familial	Inférieure à 14 820 €	De 14 820 € à 17 360 €	De 17 360 € à 20 125 €	De 20 125 € à 23 290 €	Supérieure à 23 290 €
Taux de subvention	50 %	40 %	30 %	20 %	15 %

Le C.E. vous remercie de prendre quelques minutes pour **LIRE TRÈS ATTENTIVEMENT** les conditions générales et particulières de vente en pages 34 et 35.

Cette brochure est éditée à 6000 exemplaires et diffusée le même jour pour l'ensemble des Services Centraux Parisiens.